

Nouafal et la Commune



Nouafal et la Commune

Scénario et idées
Mohamed Rahmo

Dessins
Zainab Fasiki

Maquette
Tarik Raiss

Un projet par



2011 - 11111 KO - A 1 EX
Date prévue, date due



جذور
RACINES
Association pour le
développement culturel
au Maroc et en Afrique

HEINRICH BÖLL STIFTUNG
AFRIQUE DU NORD RABAT
شمال إفريقيا الرباط



“Li Tgal Yddar”

« Li Tgal Yddar » est un projet mené par l'association Racines (www.racines.ma) en partenariat avec la Fondation Heinrich Böll Afrique du Nord Rabat (www.ma.boell.org/fr). Il fait suite au projet «Accompagnement des préparatifs des élections 2015 en vue d'une démocratie participative et responsable » mené entre septembre 2014 et février 2015.

« Li Tgal Yddar » est un projet dont la mission principale est d'accompagner les élections locales, régionales et parlementaires 2015-2017, ainsi que la sensibilisation des citoyens à leurs droits et obligations dans ce contexte en vue de construire une démocratie participative et responsable, notamment en termes d'obligation de reddition des comptes et de gestion des fonds publics. Le but est d'encourager le dialogue, de renforcer la confiance entre les élus et les citoyens, d'accroître la motivation, en particulier des jeunes, à participer aux processus politiques et de créer un espace d'échange entre les acteurs politiques et de la société civile.

Dans ce contexte, un ensemble d'actions et d'activités sont mises en œuvre, en trois grandes étapes pour encourager un débat politique ouvert.. En 2015, la première phase de « Li Tgal Yddar » consistait à produire des outils pédagogiques d'éducation civique : cahiers de la citoyenneté, canevas de redevabilité et manuel de plaidoyer, bandes-dessinées, capsules vidéos animées, site web et jeu de simulation ; destinés aux citoyens mais également aux organisations de la société civile. En 2016, nous développons des activités d'éducation civique et de renforcement des capacités de la société civile, avec des méthodologies basées sur la créativité, la culture et les nouvelles technologies numériques en utilisant les outils de la première phase. Les cibles principales de cette phase sont les jeunes, les femmes, la société civile régionale ainsi qu'une population plus large. Le but est d'offrir une formation sur le fonctionnement du système politique marocain notamment en ce qui concerne les instruments de la redevabilité et la reddition de comptes, et les mécanismes de participation au niveau communal et national. En 2017, les actions auront pour but principal d'appliquer les connaissances acquises lors de la deuxième phase, afin de créer des espaces d'échanges entre les citoyens et les élus, et ouvrir un débat public sur la reddition des comptes entre les citoyens (électeurs), la société civile et les élus/candidats.

« Li tgal yddar » bénéficie du soutien du Ministère des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne.

Racines est une association à but non lucratif militant pour l'intégration de la culture dans les politiques publiques de développement, humain, social et économique, au Maroc et en Afrique.

Racines développe de nombreuses activités pour l'information, la recherche et la structuration des politiques culturelles au Maroc et en Afrique : débats, conférences, campagnes de plaidoyer pour l'action culturelle (droits d'auteurs, liberté de création...), professionnalisation des acteurs culturels.

Racines, à travers l'action culturelle et artistique, traite également des questions liées à l'immigration, au racisme, l'espace public, à la liberté d'expression...

Ce n'est pas possible ! Je reviens de l'annexe administrative pour faire mon extrait de naissance, mais je n'arrive pas à y accéder à cause de mon handicap !



Ne te fâche pas, bientôt tout va changer.



Je ne vais pas attendre que tout change, je vais moi-même changer cette ville ! Je dois juste savoir qui est responsable de la gestion, qui construit les écoles et les hôpitaux, ainsi que la majorité des installations publiques.



La commune est responsable, c'est elle qui est chargée de la construction des infrastructures publiques. Dans notre ville il y a beaucoup de niveaux : la préfecture, le conseil de la ville et le conseil de la région.



Je ne peux pas attendre ! Je ne vais pas me taire sur mon droit, je suis fatigué de tout cela ! Je dois aller chez l'élu du quartier, car j'ai voté pour lui et c'est mon droit d'aller lui parler et lui dire ce qu'il doit faire.

Tu as raison, parce que le Conseil de la commune et même le Conseil de la région doivent se concerter avec les citoyens avant de prendre toute décision. Les citoyens peuvent aussi assister aux audiences publiques de ces conseils : la loi garantit ce droit.



Ils sortent dans la rue. Naoufal est fatigué parce qu'il ne trouve aucun aménagement pour les personnes à mobilité réduite sur la voie publique.



Tu as vu ? Pour venir jusqu'ici il m'a fallu beaucoup de temps et d'énergie... Les anciens élus de la commune n'avaient pas du tout pensé aux personnes comme moi.



Ne t'en fais pas, nous allons changer tout cela. Nous sommes conscients de nos droits, et nous savons avec quel interlocuteur il faut en parler. Tiens, voilà la maison de notre élu.

Bonjour, comment allez-vous ? Que puis-je faire pour vous ?



Enormément !!!!!



HAHAHA, de quoi avez-vous besoin ?



Nous savons que vous faites partie du conseil communal et que vous avez été élu aux dernières élections. Nous sommes venus vous voir pour savoir si vous allez vraiment



appliquer votre programme électoral. J'ai voté pour vous car votre programme m'a plu et me concerne directement : vous abordez la situation des personnes à mobilité réduite. Vous savez, j'en souffre énormément, puisque les conseils communaux ne respectent pas notre situation lors de la construction des infrastructures. Aujourd'hui je suis venu vous voir pour que vous trouviez une solution, et nous dire ce que vous allez faire pour nous.

J'ai deux nouvelles pour vous, l'une bonne, l'autre mauvaise



Quelles sont-elles ?!



La mauvaise est qu'au sein du conseil de la commune, il existe un conseiller membre du bureau dirigeant et un conseiller de l'opposition qui ne fait pas partie du bureau. Son rôle est seulement limité à voter et à s'opposer. La bonne nouvelle c'est que l'opposition doit obligatoirement présider une des commissions permanentes qui fait cela :

Etablissements
publics et services

Budget, affaires financières et
programmation

**Commissions de la
commune**

Le règlement intérieur du
conseil fixe les modalités
d'exercice de ce droit

La présidence de l'une des
commissions permanente
est réservée à l'opposition

Mais alors, qui prend les grandes décisions et gère les affaires de la commune ?



Les conseils de la commune, ainsi que le président ont la majorité des fonctions. Le président peut aussi déléguer certaines de ses fonctions à son propre conseil.



Et quelles sont ses compétences ?



Ecoutez-moi bien : le président du Conseil de la commune exécute le programme de l'action de la commune, planifie le budget, prend les décisions relatives à l'organisation et l'administration de la commune et définit ses compétences. Il est également chargé de déterminer les biens, commissions, impôts et tarifs des services publics. C'est lui qui procède à la vente et à l'achat des biens de la commune, passe les marchés de location et de cession, et gère d'autres affaires telle que le jumelage.

3- Lorsqu'on parle du budget, cela correspond aux recettes et dépenses de la commune. Le président de la commune est le chef des agents qui y travaillent. C'est lui qui octroie les permis de construire ainsi que les autres autorisations. Il est officier de l'état civil. Dans notre commune, il a délégué cette fonction à ses adjoints et à certains fonctionnaires.



Ce qui a été promis, avant les élections



Ecole



Maison de culture



Hôpital



Théâtre



Route



Evacuation des eaux



Stade



Jardin



Eclairage public



Marché



Festival



Ce qui a été fait, après les élections



Ecole



Maison de culture



Hôpital



Théâtre



Route



Evacuation des eaux



Stade



Jardin



Eclairage public



Marché



Festival





On dirait que ce président fait tout ! Saoussane, allons voir le président de la commune, je ne peux pas attendre une minute de plus. Monsieur l'élu, je vous remercie pour ces explications, et j'espère que vous n'oublierez pas les citoyens.



Sois tranquille, continue d'en savoir plus sur la commune, nous n'avons pas tout abordé.



C'est vrai qu'on n'a pas tout dit ! Avant d'aller voir le président, tu dois savoir exactement ce que fait la commune pour que la rencontre soit utile. Il ne faut pas parler dans le vide.

Ce qui t'intéresse directement en ce moment c'est l'urbanisme, la construction et l'aménagement du territoire. C'est la commune qui établit les normes de la construction et les règles générales de la protection de la salubrité et l'hygiène publique, conformément aux lois et règlements en vigueur. Donc c'est la commune qui doit imposer aux constructeurs, aux personnes et à ses services en particulier de respecter les lois et faire ce qui doit être fait pour t'aider à te déplacer. De plus, le président donne son avis sur des questions relatives aux documents de l'aménagement du territoire, donc il a un impact direct sur les infrastructures et la facilité des transports. Allez viens, on va le voir !





Nous sommes étonnés d'être reçus par vous, monsieur le président de la Commune, nous n'aurions pas cru que cela serait possible.



Les choses ont changé au Maroc, même s'il existe beaucoup de problèmes... Mais nous recevons toute personne qui souhaite nous rencontrer dans cette ville, surtout que tu es accompagné de Mlle Saoussane que nous connaissons bien... Elle ne nous épargne pas dans les rubriques qu'elle diffuse sur son blog.



M. le président, je ne dis que la vérité, et je n'ai pas encore écrit quelque chose de négatif. Vous venez de commencer votre mandat et vous n'avez commis aucune violation lors des élections.



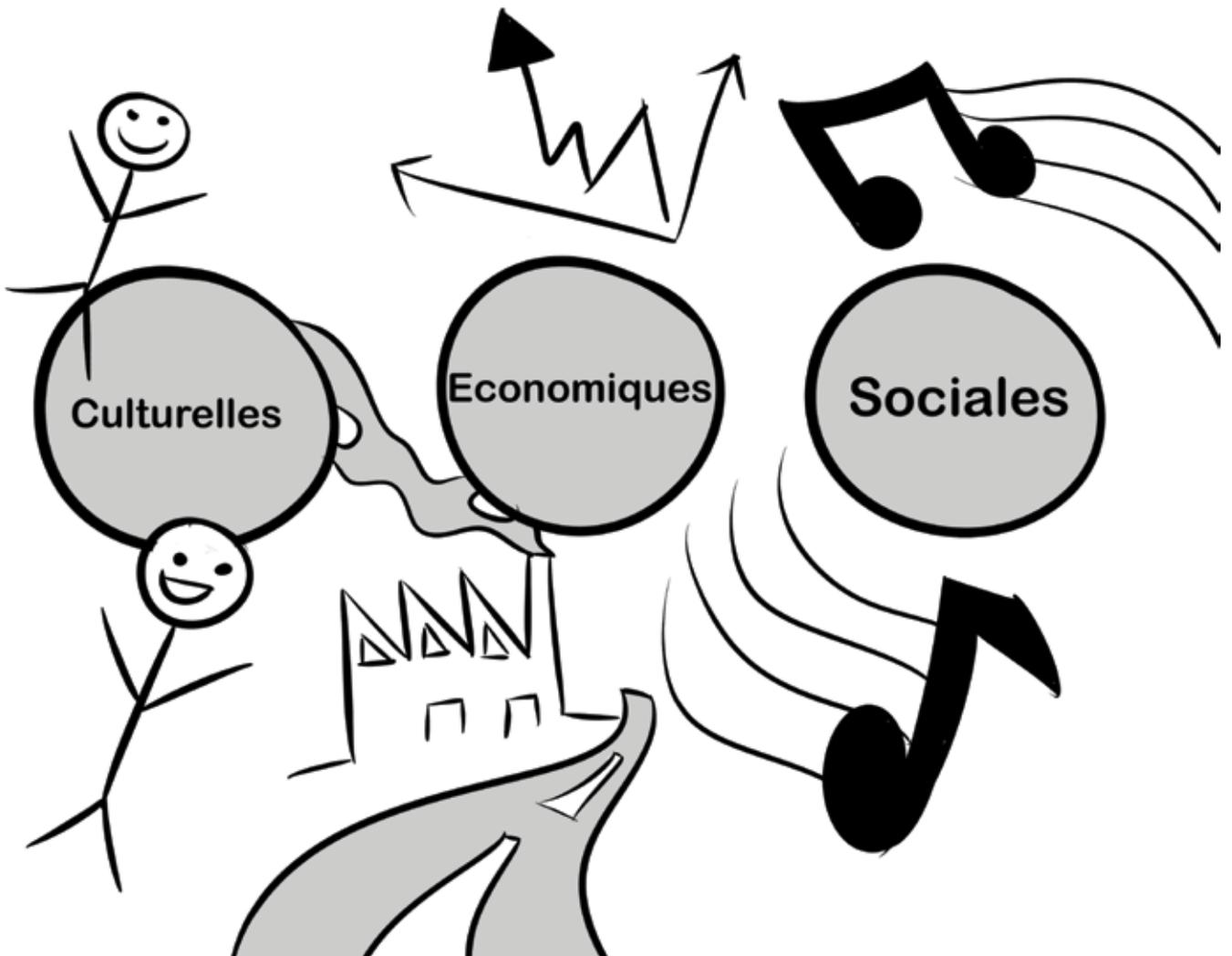
Nous cherchons à comprendre ce que fait la commune et ce que nous avons compris, c'est que le président de la commune est le big boss. Il n'y a pas meilleur que vous M. le président pour nous expliquer ce que fait la commune



La première des choses que tu dois savoir : la commune comprend un conseil élu par les citoyens et dont la première mission est d'établir un planning de travail pour une durée de six ans. Tu vois donc qu'avec ce planning, je ne suis pas seul à faire tout le travail, tu comprends ?

Planning ?

On peut diviser le planning en trois principaux axes. Regardons ensemble ce graphique et tu vas comprendre :





Dans ce planning, on doit expliquer aux citoyens comment on prévoit le développement économique. C'est à dire comment on veut faire travailler les gens, embaucher les jeunes, sauvegarder les biens de la commune... cela fait partie de nos fonctions. Si on peut augmenter les recettes de la commune, nous réalisons des investissements, nous faisons la promotion du tourisme et nous nous engageons auprès des personnes à mobilité réduite.



Cela paraît beau, mais j'ai peur que rien ne se fasse en réalité

Tu as raison Naoufal, il y a encore des problèmes et des irrégularités au sein des communes... Mais maintenant, les choses ont changé. Chaque personne peut surveiller l'autre, surtout avec Facebook et l'Internet. Vous avez fait un ravage grâce à cela.

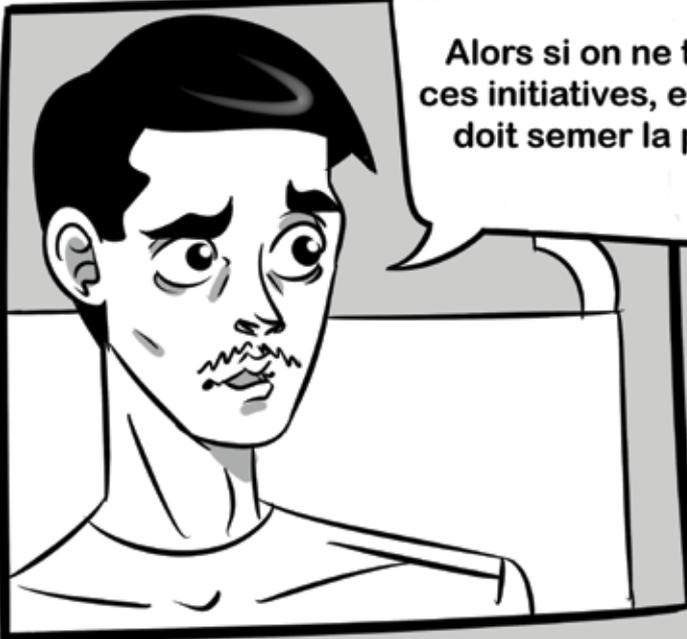


C'est pour cette raison que je suis venu vous voir M. le président. Je vais pouvoir dire à toute personne ayant un problème dans lequel la commune peut intervenir, de venir vous voir. Mais avant tout parlez-moi davantage de vos fonctions.





Tu dois savoir que j'admire ce que tu fais. Tous les gens devraient aller à la commune et réclamer leurs droits, ils ne doivent pas rester silencieux. Ce n'est pas seulement un droit, c'est un devoir. Tout le monde doit participer à la vie citoyenne de la commune. Par exemple, nous avons parlé tout à l'heure de la culture : la commune ne peut pas agir toute seule, et il est nécessaire que la société civile locale y participe également. La commune doit faire des centres sociaux, des maisons de jeunes, des centres féminins, des maisons d'œuvres de bienfaisance, un foyer pour les personnes âgées, des centres de divertissement, mais qui peut animer ces établissements ? Vous !



Alors si on ne trouve pas ces initiatives, est-ce qu'on doit semer la pagaille ?



En priorité, nous voulons que notre commune soit animée par des festivals, et que les jeunes fassent des activités culturelles pour se divertir et pour que l'économie bouge. Je connais le problème pour lequel tu es venu me voir. Je te promets que nous allons y travailler car nous avons une grande mission sociale, et puisque nos compétences nous permettent d'agir directement dessus.



Et dans ce volet social, qu'est ce qui se fait ?



Je vais répondre encore à ta question : c'est le conseil de la commune qui s'occupe de tout l'aménagement ... Il est chargé de construire les hôpitaux, les écoles, les terrains de sport pour les jeunes, les centres culturels, et tout cela doit respecter des normes qui offrent le confort aux personnes comme toi.



Je vais vous le dire M. le président, nous allons continuer à travailler et à voir ce qui se passe dans la commune. Et ce ne sera pas la dernière fois que je vous rendrai visite.



Je me rappelle lorsque je n'étais pas à la commune, j'assistais aux activités qui étaient organisées, et je voyais le bruit que vous faisiez. Mais je veux travailler avec vous, et je te salue puisque tu es venu me voir et tu as entamé la discussion.



Nous avons mieux compris le problème de la commune, mais nous devons continuer à y être attentif, même si le président nous a entendu et a été compréhensif.



De mon côté, je ne me tairais pas lorsque je verrai quelque chose qui ne va pas, et jamais je ne laisserai tomber



Hôpital

